



PHASE

Activités régulières à l'intérieur
des associations régionales

4

SOMMAIRE

- Allègement des mesures sanitaires selon les recommandations gouvernementales.
- Parties permises entre les équipes d'une même association régionale.
- La possibilité de faire des tournois régionaux, accueillant seulement des équipes de l'association régionale qui régit l'association hôte du tournoi, sera évaluée.

LOGISTIQUE

- Utilisation des infrastructures en respectant les mesures sanitaires en place à ce moment. Les vestiaires et les douches peuvent être utilisés si l'infrastructure vous permet de le faire et si vous êtes en mesure de respecter les normes de distanciation physique en vigueur.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

- Le nombre maximum de joueuses et d'entraîneurs sur la glace tiendra compte des règles de sécurité mises en place par Ringuette Québec, votre installation ainsi que la Santé publique.

FORMAT

- Pratiques normales.
- Les parties entre les équipes de la même région sont permises, pas de poignée de main à la fin.
- Le nombre de joueuses par équipes ainsi que sur la glace dépendra des mesures de sécurité publiques mises en place à ce moment.
- Il est possible de jouer des parties à 5 contre 5 (novice et plus) seulement s'il est possible de respecter la distanciation physique en vigueur en tout temps sur le banc des joueuses et dans les vestiaires s'ils sont utilisés.
- Les équipes moustiques doivent jouer en respectant la réglementation de ringuette en espace restreint.

CLASSE ET FORMATION DES ÉQUIPES

- Créer des équipes homogènes en fonction du calibre pour que les équipes puissent jouer l'une contre l'autre à l'intérieur d'une association régionale.

DIRECTIVES POUR LES ENTRAÎNEURS

- La « règle de deux » doit être appliquée, au moins un membre du personnel entraîneur doit être de sexe féminin.
- Arriver 20 minutes avant le début de l'activité afin de superviser et encadrer les participants lors de leur arrivée.
- Les entraîneurs encadrent les participants dès leur arrivée et jusqu'à leur départ et font tout en leur possible pour que leurs joueuses respectent les règles de distanciation physique et sanitaires/d'hygiène à l'intérieur de l'infrastructure. Ils évitent également les contacts physiques et les rapprochements avec les participants (exemple : lors d'une intervention sur la glace avec un participant).
- Les entraîneurs doivent avoir leur propre matériel (sifflet électronique, cônes, anneaux, tableau, crayon, etc.). Aucun partage d'équipement ne sera toléré.